

## Rénovation et sécurité des ascenseurs Un chantier prioritaire et incontournable

Paru en septembre 2004, un décret issu de la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 impose à tous les bailleurs sociaux d'importants travaux de rénovation des ascenseurs avant fin décembre 2018. Ce chantier important, peut nécessiter un arrêt des cabines pendant plusieurs semaines. La RIVP ayant construit une grande partie de son patrimoine depuis les années 30, il s'agira dans la majorité des cas de grosses interventions. **Explications.**



**3 questions à Yves Thépault**  
Inspecteur corps d'état à la direction technique - chargé des ascenseurs.

### Pourquoi ce programme sur les ascenseurs ?

La RIVP poursuit son plan de mise aux normes et de modernisation des 2200 ascenseurs de son parc qui a débuté en 2006, en conformité avec la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 et ses décrets d'application.

Afin de ne pas multiplier les mises à l'arrêt des ascenseurs, très préjudiciables pour les locataires, la RIVP a décidé de traiter les 3 échéances réglementaires de mise aux normes (2010, 2013, 2018) et la modernisation des appareils en une seule fois, d'ici fin 2010.

Pour assurer le succès de cet énorme chantier, la RIVP a pris des mesures indispensables pour donner les meilleures garanties de qualité des travaux réalisés par les prestataires de diagnostic et de maîtrise d'œuvre.

Les ascensoristes sont encadrés par un maître d'œuvre spécialiste, pour choisir les techniques et suivre l'exécution des prestations.

Les ascensoristes sont responsables de l'ensemble des travaux :

- mise aux normes de sécurité,
- modernisation,
- maintenance.

### Conseils pratiques

- Ne laissez pas les enfants de moins de 12 ans prendre seuls l'ascenseur.
- Si l'ascenseur se bloque entre 2 étages ne paniquez pas, appuyez sur le bouton de l'alarme qui prévient le centre d'appel qui va lancer l'intervention.
- N'appuyez pas sur tous les boutons et surtout n'essayez pas de sortir entre 2 étages.
- Ne cherchez pas à monter/descendre ou à ouvrir les portes avant que l'appareil ne soit complètement immobilisé à votre étage.
- La charge maximale est indiquée dans la cabine, veillez à ne pas la dépasser.
- Ne retenez pas l'ascenseur en empêchant la fermeture des portes.



**La sécurité des ascenseurs c'est l'affaire de tous !**

## Quels sont les principaux travaux à effectuer ?

### ► Les travaux lourds :

Dans cette vaste opération, les travaux les plus importants restent le remplacement du treuil de traction et de l'armoire de manœuvre, ces deux éléments permettent d'améliorer le confort de déplacement et la précision d'arrêt de la cabine. L'urgence pour cette première tranche de travaux a été de fixer notamment des gaines grillagées pour les ascenseurs les plus anciens (six sur l'ensemble du parc) en fait ceux du patrimoine des immeubles datant des années 1930.

### ► Les travaux légers :

La pose de détecteurs de présence évitant les chocs lors de la fermeture des portes, l'installation de tôle chasse-pieds pour éviter tout risque de basculement en gaine, nécessitent environ une semaine d'arrêt.

### ► Les travaux annexes :

D'autres travaux en maçonnerie et électricité peuvent être nécessaires et durer deux ou trois semaines.

300 ascenseurs ont déjà été mis aux normes, plus de 1400 ascenseurs sont concernés par les gros travaux et environ 500 ascenseurs par les petits travaux.

## La télésurveillance fait-elle partie de la modernisation des ascenseurs de la RIVP ?

Oui, parallèlement à la mise en conformité portant sur la totalité des ascenseurs, nous remplaçons et modernisons le dispositif de surveillance.

Une fois ce nouveau système de télésurveillance installé, une base de données permettra à la RIVP une meilleure anticipation et un meilleur suivi de ces équipements, une vision efficace dans le cadre des contrôles rendus obligatoires par la loi de Sécurité d'Ascenseurs Existants (loi SAE).

Ainsi chaque ascenseur est suivi à distance par un système de télésurveillance, permettant à l'exploitant d'être informé en temps réel d'un dysfonctionnement.

La personne bloquée en cabine appuie sur le bouton de l'alarme et une intervention est déclenchée afin de dégager l'occupant au plus vite.



Ascenseur Immeuble Jean Bouton 75012 Paris



Ascenseur rue du Département 75019 Paris



### Mise en place d'un dispositif **GRATUIT** pour venir en aide aux locataires

Lors de tout arrêt de fonctionnement d'un ascenseur supérieur à trois jours, la RIVP s'engage à mettre en œuvre un service gratuit de portage de paquets selon des plages horaires bien définies.

Durant cette période de rénovation des ascenseurs, la RIVP fait appel également à des associations et des entreprises qui peuvent transporter des personnes à mobilité réduite, pour la montée et la descente des escaliers.

Afin de bénéficier de ce service les locataires doivent s'inscrire auprès de leur gardien.